

ACETATE DE BUTYLE

ACETATE DE BUTYLE

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : ACETATE DE BUTYLE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 145 rue de Paris
 FR- 93013 Bobigny cedex FRANCE
 T: +33 (0)1 48 43 33 04

Nom et fonction de la personne responsable : Munier - ll.munier@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

: R10
 R66
 R67

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention (CLP : Flam. Liq. 3)

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)**

- Pictogramme(s) de danger



- Code de pictogrammes de danger : SGH02 - SGH07
- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger : H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Informations additionnelles sur les dangers : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

ACETATE DE BUTYLE
ACETATE DE BUTYLE
2 Identification des dangers (suite)

- Prévention** : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- Intervention** : P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P378 - Utiliser pour l'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- Stockage** : P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P235 - Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Considérations relatives à l'élimination** : P501C - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

3 Composition/informations sur les composants
Composants

: Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Acétate de n-butyle	:	123-86-4	204-658-1	607-025-00-1	-----	R10 R66 R67 -----

4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

- Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion** : Ne pas faire vomir.
Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

ACETATE DE BUTYLE

ACETATE DE BUTYLE

4 Premiers secours (suite)**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction** : Poudre. Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone. Mousse.**- Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Risques spécifiques** : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol.
Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.**Produits de combustion dangereux** : Monoxyde de carbone.
Dioxyde de carbone.**5.3. Conseils aux pompiers****Classe d'inflammabilité** : Ce produit est inflammable.**Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition.**Prévention** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.**Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.**6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Assurer une ventilation d'air appropriée. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.**6.2. Précautions pour l'environnement****Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

ACETATE DE BUTYLE
ACETATE DE BUTYLE
6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

7 Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Ne pas fumer.
Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé.

Manipulation : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Ne pas placer les emballages sous pression, il ne sont pas prévus pour cela.

Mesures techniques de protection : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Veiller à une bonne mise à la terre.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Classe 3
Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
L'aluminium est recommandé pour l'entreposage.
L'acier est recommandé pour l'entreposage.

Stockage - à l'abri de : Chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre A
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité.
Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

ACETATE DE BUTYLE

ACETATE DE BUTYLE

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection des mains : Porter des gants. PVC ou nitrile
8h, épaisseur 0.5mm
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

- VLE - France [mg/m³] : 940 N⁸⁴
- VLE - France [ppm] : 200
- VME - France [mg/m³] : 710
- VME - France [ppm] : 150
- MAK - Allemagne [mg/m³] : 480 notes : D

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect
- Etat physique à 20 °C : Liquide.
- Couleur : Incolore.
- Odeur
- Odeur : Fruité(e).
- Seuil olfactif : Environ 0.04ppm
- pH : Aucune donnée disponible.
- Point de fusion / Point de congélation
- Point de congélation [°C] : -76
- Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition
- Point d'ébullition [°C] : 124-128
- Point d'éclair
- Point d'éclair [°C] : 22-26
- Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
- Inflammabilité : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)
- Limites d'explosivité
- Limites d'explosivité inférieures [%] : 1.2
- Limites d'explosivité supérieures [%] : 7.5
- Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.
- Pression de vapeur [20°C] : 1.16kPa
- Pression de vapeur, 50°C : <110kPa (1.10bar)
- Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.
- Densité relative : Aucune donnée disponible.
- Densité : 0.88 (20°C)

ACETATE DE BUTYLE

ACETATE DE BUTYLE

9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

• Solubilité

Solubilité dans l'eau : 7g/l (20°C)

• Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20°C : 1.81 à 23°C (OCDE107)

• Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : 420-425

• Température de décomposition : Aucune donnée disponible.

• Viscosité

Viscosité à 25°C [mPa.s] : 0.693

• Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.

• Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Poids moléculaire 116.16 g/mol

10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Propriétés dangereuses : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.4. Conditions à éviterConditions à éviter : Etincelles. Flamme nue. Chaleur.
Ce produit réagit lentement avec l'eau en libérant : Acide acétique & 1-Buranol10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Bases fortes. Acides. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. CO,CO2

11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Inhalation : Des concentrations excessives peuvent conduire à la perte de conscience.

ACETATE DE BUTYLE

ACETATE DE BUTYLE

11 Informations toxicologiques (suite)

- Cutanée	: Le produit détruit les graisses naturelles de la peau. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des irritations.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 14000 Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: >17600
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: >21 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Irritation des yeux (lapin)	: Irritant
Sensibilisation	: Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde soumis à des injections sous-cutanées.

12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/l]	: 72.8 (DIN38412)
CL50-48 Heures - Mosquito fish [mg/l]	: 64
IC50 72h Algae [mg/l]	: 674 (Desmodesmus subspicatus)
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: 62 (Leuciscus idus melanotus) DIN38412
ECo Pseudomonas putida	: CE50-18h : 959mg/l

12.2. Persistance - dégradabilité

Biodégradation [%] : 98% - 28days (OECD301D) Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
N° de déchet industriel	: n° européen : C 3.11 EAK: 080199
Précautions spéciales	: S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

ACETATE DE BUTYLE

ACETATE DE BUTYLE

13 Considérations relatives à l'élimination (suite)

14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

No ONU : 1123

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

Désignation officielle de transport : ACÉTATES DE BUTYLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Etiquetage ADRADR/RID : Classe : 3
Groupe : III

I.D. n° : 30

14.4. Groupe d'emballage

Groupe : III

14.5. Danger pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : R10 : Inflammable.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S25 : Eviter le contact avec les yeux.

ACETATE DE BUTYLE

ACETATE DE BUTYLE

15 Informations réglementaires (suite)

Etiquetage spécial	: N°1432 : Stockage de liquides inflammables - > 100 m3 => Régime autorisation et rayon d'affichage de 2km - de 10 à 100 m3 => Régime déclaration N°1433 : Installation de mélange ou emploi de liqui des inflammables à l'exclusion du simple mélange à froid - > 10tonnes => Régime autorisation et rayon d'affichage de 2km - de 1 à 10tonnes => Régime déclaration N°1434 : Installation de remplissage ou distribution de liquides inflammables - > 20m3/h => Régime autorisation - de 1 à 20m3/h => Régime déclaration
Enregistrements	: DSL (Domestic Substances List) au Canada INV au Canada ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au japon : (2)-731 ISHL : (2)-731 2-(6)-226 TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée KE-04179 PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie
Autres	: Maladie professionnelle N°84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap. 2)	: R10 : Inflammable. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Autres données	: Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N°1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document